

Sujet :[INTERNET] PARC EOLIEN du Vilpion

Date :Wed, 15 Jul 2020 11:24:55 +0000 (UTC)

De :> c

Répondre à :c

Pour :ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr <ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr>

Madame le commissaire enquêteur,

Par la présente, je tiens à vous faire part de mon opposition au projet de parc éolien du Vilpion de Saint Gobert et à l'ensemble des parcs éoliens de nos beaux villages de France.

Ce projet en espérant qu'il ne reste qu'un projet n'est d'aucune utilité puisqu'il va accentuer:

- la pollution visuelle et sonore, de jour comme de nuit, certains village font un travail formidable pour supprimer les éclairages de nuit et obtenir la certification village étoilé.
 - un effet cumulatif de mâts avec d'autres parcs dans un canton et une région déjà bien sinistrés, une forêt de plus de machine digne des plus grands dessins animés avant-gardiste.
 - un impact sur la faune animale qu'il s'agisse d'espèces protégées ou de troupeaux d'élevage, avez-vous nos troupeaux de moutons et de vaches ?
 - un impact dévastateur sur la faune migratrice (oiseaux, chauves souris,...) puisque ce projet sera situé en plein coeur d'un couloir migratoire et à proximité de boisements et haies. avez-vous notre faucon pèlerin et nos buses gardien de notre ciel libre.
 - une artificialisation irrémédiable des sols par des socles en béton non recyclés et laisser en place dans le sol en fin de vie.
- est-ce que quelqu'un à fait une analyse de risques pour la qualité de nos nappes phréatiques?
- un impact sur la santé des personnes riveraines et un effondrement de la valeur des biens immobiliers, à l'humain!!!! a-t-il encore une valeur aujourd'hui et pour nos enfants de demain. ce n'est pas très grave ils seront dans des clapiers à lapins en ville!!!!
 - une sous-estimation manifeste du coût du démantèlement, lequel restera largement à la charge des collectivités publiques le moment venu, ah oui ce n'est pas grave se sont nos enfants qui paieront!!!!

- un caractère intermittent, aléatoire et imprévisible de la production d'électricité (les éoliennes ne produisant que moins d'un quart du temps chaque année), qui obligera à recourir à des énergies de substitution, gaz, fioul ou charbon, lesquelles augmenteront les rejets de CO2.

La solution ne serait pas de faire pédaler nos prisonniers et nos dirigeants cela rapportera certainement plus et au moins ils seront utiles!!!!

Pour toute ces diverses raisons, je vous demande donc d'émettre, Madame le commissaire enquêteur, un avis défavorable à ce projet inutile.

Une nouvelle fois, une citoyenne qui se demande bien à quoi ressemblera sa belle Thiérache dans quelques décennies et qu'est ce qu'il restera à ces enfants.